

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRY OF AGRICULTURE, RURAL DEVELOPMENT AND FISHERIES

CABINET

Communication and Media Cell



الديوان
خلية الاتصال والإعلام



النشاط الرئاسي

Presidential activity

LE CHEF DE L'ÉTAT A PRÉSIDÉ UNE RÉUNION CONSACRÉE À LA FINALISATION DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Guichet unique: les dernières retouches

CE TEXTE DONNERA un nouvel élan à l'investissement à travers la simplification des procédures aux investisseurs et l'amélioration du climat des affaires, a indiqué un communiqué de la Présidence.

■ BEDREDINE KHRIS

Le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion de travail consacrée à la finalisation du décret présidentiel relatif au système de guichet unique et à sa mise en service effective pour stimuler l'investissement. Ce décret donnera un nouvel élan à l'investissement à travers la simplification des procédures aux investisseurs et l'amélioration du climat des affaires, a indiqué un communiqué de la Présidence. La création du guichet unique a été décidée, faut-il le rappeler, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il voulait que les projets d'investissement soient accompagnés, encadrés et orientés dans le but de garantir une répartition équitable du développement dans toutes les régions du pays. «Nous mettrons en place le guichet unique. Bien entendu, l'Aapi poursuivra son travail», a indiqué le président de la République dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, tenue au mois d'avril 2025. Cette nouvelle structure prendra la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), avait-il précisé. Le guichet unique qui comptera des représentants de différents secteurs ministériels et des banques, «jouissant de toutes



Une vue de la réunion.

les prérogatives», apportera, avait-il signifié, «une solution radicale» à toutes les problématiques rencontrées par les porteurs de projets. Il a été décidé que le travail de ce guichet unique soit encadré par un décret présidentiel. Cette structure vient, ainsi, mettre un terme à toutes les formes de bureaucratie. Elle aura, entre autres tâches, de «lancer des systèmes de veille à tous les niveaux afin de soutenir la production nationale qui concurrence désormais les produits d'importation», avait expliqué le président de la République lors de cette rencontre. Compte tenu de l'importance du rôle de cet établissement dans l'économie et de l'urgence d'en finir avec les écueils administratifs auxquels sont confrontés des projets d'envergure, le président Tebboune a insisté sur son activation dans les meilleurs délais. D'où la

tenue de cette réunion. L'objectif, c'est d'assurer également un meilleur accompagnement aux investisseurs. Ce qui permettra à ces derniers de trouver tous les services et l'assistance nécessaire dans un seul et même endroit, telles que les autorisations. Le guichet unique constitue, de ce fait, un instrument indispensable qui contribuera de manière efficiente à l'amélioration du climat de l'investissement en Algérie. Les opérateurs bénéficieront, par conséquent, d'une meilleure prise en charge de leurs préoccupations et d'un accompagnement idoine pour la concrétisation de leurs projets. Il est à noter que l'Aapi a scindé les missions de ce dispositif en deux niveaux. L'on parle du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers (IDE) à compétence nationale, créé afin de faciliter

les démarches administratives et attirer les investisseurs étrangers. Il est l'interlocuteur unique chargé des missions d'accompagnement pour toutes les démarches nécessaires à la concrétisation des grands projets d'investissement structurants et des IDE dont le capital est détenu en totalité ou en partie par des personnes physiques ou morales étrangères ainsi que les grands projets d'investissement, dont le montant est égal ou supérieur à deux milliards de DA. L'Aapi a classé dans le second niveau les guichets uniques décentralisés qui ont pour objectif de permettre aux opérateurs économiques nationaux, personnes morales ou physiques d'accomplir en un même lieu et en un délai minimum, l'enregistrement, les formalités et les déclarations auxquelles ils sont tenus. L'entrée en service de cet instrument

dédié à l'investissement va accélérer davantage le processus de diversification de l'économie nationale, engagé depuis quelques années qui, faut-il le reconnaître, commence à apporter des résultats positifs. Des instances financières internationales confirment, en effet, les performances appréciables enregistrées par l'Algérie dans plusieurs domaines. Ces organismes mentionnent clairement dans leurs rapports, une croissance robuste hors hydrocarbures, une inflation maîtrisée, une position extérieure solide et un très faible niveau d'endettement. Ce qui dénote des efforts considérables consentis par les autorités afin d'affranchir progressivement l'économie de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. La stratégie adoptée est axée sur l'investissement public. L'Algérie poursuit ses investissements dans les infrastructures de base en leur consacrant chaque année, des enveloppes financières conséquentes. Travaux publics, transports, hydraulique, énergie, mines, tourisme... tous les secteurs ont été insérés dans cette stratégie à travers des mégaprojets structurants battant le record continental voire mondial, pour certains, de par leur envergure et leurs capacités. La diversification cible en priorité l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, l'agriculture, ainsi que les grands projets miniers structurants...

B.K.

النشاط الحكومي

Government activity

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ, RAIL ET SÉCURITÉ HYDRIQUE

LES 3 PRIORITÉS DE LA RENTRÉE

LES DOSSIERS examinés traduisent la volonté de renforcer l'anticipation et d'accélérer la réalisation des projets structurants.

■ MOHAMED AMROUNI

Le gouvernement garde le cap sur les dossiers qui touchent directement à la vie quotidienne des citoyens et au renforcement des infrastructures stratégiques du pays. Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, l'Exécutif a consacré ses travaux à trois dossiers qui touchent directement aux préoccupations des citoyens et aux grands équilibres du pays : l'approvisionnement du marché, le développement du réseau ferroviaire dans le Grand Sud et la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Trois chantiers, trois temporalités, mais une même logique : anticiper les besoins, sécuriser les approvisionnements et accélérer la réalisation des infrastructures. La première priorité concerne l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité. À l'entame de la réunion, le gouvernement a entendu une communication sur la situation de l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité. Elle porte sur les différentes mesures réglementaires et opérationnelles prises à l'occasion de la rentrée sociale, dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif à plusieurs niveaux, fondé sur l'anticipation et la veille, et ce, pour réguler le



Des dossiers importants étaient sur la table de l'Exécutif.

marché et protéger le pouvoir d'achat, garantir les stocks, maîtriser les flux et renforcer le contrôle sur l'ensemble du territoire national. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la continuité de soutenir ce secteur stratégique en accompagnant les agriculteurs dans toutes les étapes de la production et de la commercialisation concernant les différentes filières agricoles, afin de renforcer les capacités de la production nationale en la matière. À l'occasion de la rentrée sociale, le gouvernement mise sur un dispositif fondé sur « l'anticipation et la veille », avec pour objectifs de garantir les stocks, maîtriser les flux, réguler le marché et renforcer le contrôle. Une vigilance qui doit couvrir l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de

la production à la commercialisation, afin de suivre les différents intervenants et de prévenir les pratiques spéculatives susceptibles de perturber le marché. L'enjeu dépasse donc la seule disponibilité des produits. Il s'agit également de préserver le pouvoir d'achat en évitant que les tensions sur l'offre ne se répercutent sur les consommateurs. Le contrôle vise ainsi à surveiller l'ensemble des circuits, à limiter les pratiques spéculatives et à lutter contre les intermédiaires qui tirent profit des tensions du marché, tout en garantissant la fluidité de l'approvisionnement et la disponibilité des produits de première nécessité. Cette démarche passe aussi par le renforcement de la production nationale. Le gouvernement a

ainsi insisté sur la poursuite de l'accompagnement des agriculteurs, aussi bien dans la production que dans la commercialisation. Le message est clair : la régulation du marché doit aller de pair avec la consolidation de l'offre locale. Autre dossier majeur : la préparation du lancement de la ligne ferroviaire El-Meniaâ-In Salah-Tamanrasset. Le projet, qualifié de stratégique et de priorité nationale par le président de la République, entre dans une phase où le respect du calendrier devient déterminant. L'objectif fixé est de parvenir à sa mise en service à la fin de 2028. Le gouvernement doit donc, désormais, concentrer les efforts sur les différentes étapes préparatoires afin de maintenir le projet sur cette trajectoire.

Au-delà de l'infrastructure ferroviaire elle-même, cette liaison s'inscrit dans une dynamique de désenclavement et de renforcement des connexions avec le Grand Sud. La réunion gouvernementale vient ainsi rappeler que le calendrier de réalisation constitue désormais, un impératif de suivi. La sécurité hydrique constitue le troisième axe de la réunion. Le ministre de l'Hydraulique a présenté l'état d'avancement des travaux complémentaires de raccordement à l'aval de la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf. L'objectif est d'assurer l'exploitation optimale de cette infrastructure et d'améliorer l'alimentation en eau potable des wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma. Le raccordement apparaît ici comme le maillon permettant de transformer la capacité de production de la station en amélioration concrète de l'approvisionnement des populations. Le suivi de ces travaux traduit ainsi une approche qui ne s'arrête pas à la réalisation des infrastructures, mais porte également sur leur pleine exploitation. À Souk Ahras, le gouvernement suit parallèlement le projet de canal de transfert d'eaux brutes reliant les barrages Oued Djedra et Aïn Dalia. L'objectif est de renforcer et de sécuriser l'alimentation en eau potable de plusieurs communes.

MA

REUNION DU GOUVERNEMENT

Approvisionnement du marché, pouvoir d'achat et sécurité hydrique au menu

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers liés à la rentrée sociale, à la régulation du marché national et au renforcement des infrastructures stratégiques, notamment dans les domaines du transport ferroviaire et de l'eau.



Les travaux ont débuté par l'examen de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et en denrées alimentaires de base. Un exposé présenté au gouvernement a porté sur les différentes mesures réglementaires et opérationnelles mises en place à l'occasion de la rentrée sociale, dans le cadre d'un dispositif fondé sur l'anticipation et la veille. Ce dispositif vise à assurer une régulation efficace du marché et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers notamment la garantie des stocks, la maîtrise des flux de

produits et le renforcement des opérations de contrôle à l'échelle nationale. Dans ce cadre, le gouvernement a souligné la nécessité de poursuivre le soutien au secteur agricole et de renforcer l'accompagnement des agriculteurs à l'ensemble des étapes de la production et de la commercialisation, à travers les différentes filières. L'objectif affiché est de consolider les capacités de production nationale et de contribuer à une meilleure stabilité de l'approvisionnement du marché.

DES PROJETS STRATÉGIQUES DANS LE FERROVIAIRE ET L'HYDRAULIQUE

La réunion a également porté sur les préparatifs du lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant El Meniaa à In Salah et Tamanrasset. Ce projet intervient en application des directives du président de la République formulées lors de la réunion du Conseil des ministres du 6 septembre 2026. Le président de la République avait alors souligné le caractère stratégique de cette

liaison ferroviaire, considérée comme une priorité nationale, en appelant à concentrer les efforts nécessaires pour assurer sa réalisation dans les délais impartis. La mise en service de la ligne est prévue à l'horizon de la fin 2028. Sur le volet de la sécurité hydrique, le gouvernement a suivi un exposé du ministre de l'Hydraulique sur l'état d'avancement des travaux complémentaires destinés à raccorder le rejet de la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf. Cette opération doit permettre une exploitation optimale de la station et contribuer à améliorer l'alimentation en eau potable des populations des wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma. Le gouvernement s'est également penché sur le projet de réalisation d'un canal de transfert d'eaux brutes reliant le barrage de Oued Djedra au barrage d'Ain Dalia. Cette infrastructure est destinée à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau potable de plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras.

Ania N.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ, GRANDS PROJETS ET SÉCURITÉ HYDRIQUE

LE GOUVERNEMENT SUR PLUSIEURS FRONTS

Régulation du marché et protection du pouvoir d'achat, lancement de la ligne ferroviaire El-Meniâ-In Salah-Tamanrasset et renforcement de la sécurité hydrique à l'est du pays. Ce sont là les trois principaux dossiers passés en revue, hier, par le gouvernement, à l'occasion de sa réunion hebdomadaire.

■ MOKRANE AÏT OUARABI

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement a examiné plusieurs dossiers qui touchent directement au quotidien des citoyens et aux enjeux de développement à long terme. Il s'agit de la régulation du marché et de la protection du pouvoir d'achat, du lancement de la ligne ferroviaire El-Meniâ-In Salah-Tamanrasset et du renforcement de la sécurité hydrique à l'est du pays. À l'entame de cette réunion, le gouvernement a entendu une communication consacrée à la situation de l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité. Un dossier particulièrement sensible dans le contexte de la rentrée sociale, qui appelle, selon l'approche retenue par les pouvoirs publics, une action fondée moins sur la réaction aux tensions que sur leur anticipation.

La communication présentée au gouvernement a porté sur « les différentes mesures réglementaires et opérationnelles prises à l'occasion de la rentrée sociale, dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif à plusieurs niveaux, fondé sur l'anticipation et la veille, et ce, pour réguler le marché et protéger le pouvoir d'achat, garantir les stocks, maîtriser les flux et renforcer le contrôle sur l'ensemble du territoire national », a précisé un communiqué des services du Premier ministre.

Cette approche traduit la volonté des pouvoirs publics de maintenir une vigilance permanente sur les produits de première nécessité, en agissant simultanément sur plusieurs leviers, à savoir la disponi-



lité des produits, la constitution des stocks, la maîtrise des circuits d'approvisionnement et la surveillance du marché.

Soutenir la production nationale

Dans ce dispositif, l'agriculture occupe une place centrale. Le gouvernement a insisté sur la nécessité de « continuer de soutenir ce secteur stratégique en accompagnant les agriculteurs dans toutes les étapes de la production et de la commercialisation concernant les différentes filières agricoles ». Une orientation qui vise, à terme, à renforcer les capacités nationales de production et à consolider la sécurité alimentaire du pays. L'accompagnement des producteurs est ainsi présenté comme un élément indissociable de la régulation du marché.

Il ne s'agit pas uniquement de garantir la disponibilité des produits à court terme, mais également de consolider les capacités productives nationales afin de réduire les tensions sur les marchés et de répondre durablement aux besoins de la population.

**Ligne ferroviaire
El-Meniâ-Tamanrasset**

Le deuxième dossier examiné par le Gouvernement concerne la ligne ferroviaire El-Meniâ-In Salah-Tamanrasset. Le gouvernement a examiné « les mesures prises dans le cadre de la préparation du lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire El-Meniâ-In Salah-Tamanrasset », en application des directives données par le président de la République lors de la réunion

du Conseil des ministres du 6 septembre 2026.

Lors de cette réunion, le chef de l'État avait souligné « le caractère stratégique de ce projet considéré comme une priorité nationale », tout en insistant sur la nécessité de concentrer les efforts afin de respecter le calendrier fixé. L'objectif est de garantir « sa mise en service fin 2028 ». Au-delà de sa dimension ferroviaire, ce projet doit accompagner la dynamique économique des régions traversées, faciliter les échanges et renforcer leur connexion avec les grands pôles du pays.

Le fait que le gouvernement ait consacré une partie de sa réunion aux préparatifs du lancement confirme la volonté des pouvoirs publics de passer à une nouvelle phase, celle de l'exécution concrète

et du suivi rigoureux des délais. Autre dossier examiné par le Gouvernement, c'est la sécurité hydrique.

**Communication
sur la sécurité hydrique**

Le gouvernement a ainsi entendu une communication du ministre de l'Hydraulique consacrée à l'avancement des travaux complémentaires de raccordement à l'aval de la station de dessalement d'eau de mer d'El-Tarf. « Ces travaux ont pour objectif d'assurer l'exploitation optimale de cette station et d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants des wilayas d'El -Tarf, Annaba, Skikda et Guelma », a précisé le même communiqué. Le gouvernement poursuit, à travers ce chantier, le déploiement d'une politique publique destinée à renforcer la sécurité hydrique.

La réunion du gouvernement a porté également sur le projet de réalisation d'un canal de transfert d'eaux brutes destiné au raccordement du barrage de l'oued Djedra au barrage d'Aïn Dalia. Selon le communiqué du gouvernement, ce projet permettra « de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des habitants de plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras ».

Ce nouveau chantier vient compléter les efforts engagés dans le domaine de la mobilisation et du transfert des ressources hydriques. Il répond à une logique de sécurisation des approvisionnements, à travers une meilleure interconnexion des infrastructures et une optimisation des ressources disponibles.

M. A. O.



Rédaction 23 septembre 2026

Réunion du gouvernement : focus sur l'approvisionnement du marché en produits de base



La réunion du Gouvernement a abordé, ce mercredi, l'approvisionnement du marché en produits agricoles et alimentaires de large consommation. A ce titre, une communication de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché a porté sur « sur les différentes mesures réglementaires et opérationnelles prises à l'occasion de la rentrée sociale, dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif à plusieurs niveaux ».

Ce dernier s'appuie sur les principes de « l'anticipation et la veille, et ce, pour réguler le marché et protéger le pouvoir d'achat, garantir les stocks, maîtriser les flux et renforcer le contrôle sur l'ensemble du territoire national » rapporte un communiqué des services du Premier ministre.

La même source souligne que le gouvernement a insisté sur « la continuité de soutenir ce secteur stratégique en accompagnant les agriculteurs dans toutes les étapes de la production et de la commercialisation concernant les différentes filières agricoles, afin de renforcer les capacités de la production nationale en la matière ».

Présentation de deux communications

L'Exécutif a étudié, en outre, les mesures afférentes à « la préparation du lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire El-Meniaâ-In Salah -Tamanrasset, en application des directives données par Monsieur le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres du 6 septembre 2026 ». Au cours de ce conclave, le chef de l'Etat avait relevé, rappelle-t-on dans le communiqué, « le caractère stratégique de ce projet considéré comme une priorité nationale, insistant sur la nécessité de concentrer les efforts pour le livrer dans les délais fixés et garantir sa mise en service fin 2028 ».

La réunion du Gouvernement a incrit, par ailleurs, à son ordre du jour, une communication du ministre de l'Hydraulique sur « l'avancement des travaux complémentaires de raccordement à l'aval de la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf. Ces travaux ont pour objectif d'assurer l'exploitation optimale de cette station et d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants des wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma ».

Il a suivi aussi un autre exposé « sur le projet de réalisation d'un canal de transfert d'eaux brutes pour le raccordement du barrage Oued Djedra et barrage d'Aïn Dalia. Ce projet permettra de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des habitants de plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras ».

R. N.



Rédaction 23 septembre 2026

Marché intérieur : la tutelle veille sur l'approvisionnement des produits de large consommation



La ministre du Commerce intérieur s'est réunie avec les président du CREA et des opérateurs dans les industries agroalimentaires, sur l'approvisionnement du marché en produits de large consommation.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a été consacrée au suivi de l'approvisionnement et à la régulation du marché national, notamment en ce qui concerne les produits de large consommation.

Les participants ont, à cette occasion, insisté sur la nécessité de garantir la régularité de l'approvisionnement et la disponibilité des produits, tout en renforçant les mécanismes de suivi préventif des niveaux de stocks de produits de consommation.

La réunion a également porté sur les préparatifs du mois de Ramadhan, avec pour objectif d'anticiper les besoins du marché et de contribuer à assurer une disponibilité suffisante des produits durant cette période.

Y.M.

النشاط البرلماني

Parliamentary activity

M^{me} BOUFEDECHE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU BUREAU DE L'APN

LES CONCLUSIONS DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES SALUÉES

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), M^{me} Khalida Boufedech, a présidé, hier, une réunion du bureau de l'Assemblée, consacrée à l'examen de plusieurs questions nationales, selon un communiqué de l'institution.

Dans son intervention, M^{me} Boufedech a souligné la nécessité d'aborder l'ordre du jour de l'Assemblée dans un esprit "consensuel et responsable", tout en veillant à "réunir toutes les conditions organisationnelles et juridiques à même de garantir le succès des prochaines séances plénières".

À cette occasion, la présidente de l'APN a évoqué l'anniversaire de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Une étape historique qui, a-t-elle ajouté, "a concrétisé le fait que l'action révolutionnaire était un projet de libération global, où l'action militaire s'est conjuguée à la lutte politique et diplomatique". Par ailleurs, M^{me} Boufedech a salué les conclusions de la dernière réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

notamment "les décisions et orientations visant à orienter l'action gouvernementale vers davantage de suivi sur le terrain et d'efficacité dans la prise en charge des dossiers liés aux préoccupations des citoyens".

Elle a salué, à cet égard, la "révision du statut particulier des personnels de la Protection civile et de leur régime indemnitaire", une mesure, dit-elle, «de nature à améliorer leurs conditions sociales et professionnelles, compte tenu du rôle humain et noble que joue la Protection civile dans la protection des vies et des biens, ainsi que dans l'intervention lors des différentes situations exceptionnelles". La présidente de l'APN a également salué les orientations relatives au "renforcement de l'interconnexion numérique sécurisée entre les organismes et institutions de l'État et l'extension de cette connexion pour inclure les wilayas", tout en soulignant



"la nécessité de garantir la protection des données des citoyens, afin d'accompagner le processus de transition numérique et de renforcer la sécurité du système informatique national".

Concernant le secteur de l'agriculture, M^{me} Boufedech a salué les "mesures prises pour améliorer le suivi de la production et augmenter le rendement pour la saison 2025-2026,

parallèlement à la modernisation des performances des organismes et instituts spécialisés, ainsi que l'orientation vers la révision de la loi d'orientation agricole afin

de répondre aux exigences de son développement et de renforcer son efficacité".

Par ailleurs, M^{me} Boufedech a salué les efforts des différents secteurs concernés et des collectivités locales qui ont contribué à réunir les conditions propices à la rentrée scolaire, notamment en ce qui concerne la "réhabilitation des établissements éducatifs dans les zones touchées par les incendies", tout en insistant sur la nécessité de "continuer à prendre en charge les besoins liés au secteur de l'éducation". Sur le plan économique, la pré-

sidente de l'APN a estimé que "les indicateurs contenus dans le dernier rapport du Fonds monétaire international, en particulier concernant la croissance hors hydrocarbures et les prévisions de croissance pour l'année prochaine, confirment la pertinence des choix économiques adoptés par l'Algérie sous la direction du président de la République".

Cela reflète également "une reconnaissance internationale du processus de réforme et de diversification économique".

R. N.

مجال التعاون الثنائي

Area of bilateral cooperation

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Lancement d'un projet entre l'Algérie et l'Union européenne

L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION AGRICOLE à travers un projet de jumelage consacré au développement de l'agriculture biologique et à la valorisation des produits agricoles de qualité. Le lancement de ce programme, hier à Alger, marque une nouvelle étape dans ce partenariat.

Ancrée sur la certification biologique, les labels de qualité et le renforcement du cadre réglementaire, cette initiative vise à mieux structurer un secteur à fort potentiel et à améliorer sa compétitivité, notamment à l'export. D'ailleurs, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a souligné la portée stratégique de cette initiative dans une allocution lue en son nom par la directrice de la valorisation et de la promotion de la production agricole au ministère, Hanane Labiad. «Le soutien et le développement de l'agriculture biologique, ainsi que le renforcement du système des produits agricoles de qualité, constituent des axes majeurs qui revêtent une importance stratégique pour le développement de notre secteur agricole», a-t-il déclaré. Cette rencontre traduit «notre volonté commune de hisser cette coopération à un niveau davantage opérationnel et efficace, à travers l'échange d'expertise, le transfert de connaissances, le renforcement des capacités et la mise en œuvre d'actions communes».

Insistant sur les acquis nationaux, le ministre a rappelé que le pays s'est attaché, ces dernières années, à mettre en place un cadre juridique et réglementaire encadrant les produits agricoles de qualité, ainsi que les mécanismes de production et de valorisation à travers les signes de

qualité agricole. Il a également mis en avant l'existence d'institutions, d'organisations et de compétences nationales expérimentées, constituant «une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer». L'objectif du jumelage, a-t-il expliqué, «n'est pas de se substituer à l'existant, mais de valoriser les acquis, d'identifier les insuffisances, de remédier aux points de faiblesse et de renforcer le cadre institutionnel et réglementaire», afin de le rendre plus efficace et plus cohérent. De ce fait, Khaldi a souligné accorder «une importance particulière à la valorisation de l'expérience européenne», notamment à celle de partenaires disposant d'un savoir-faire reconnu.

Il a toutefois tenu à préciser que la démarche algérienne «ne consistera pas à transposer de manière littérale des modèles existants, mais à adapter les meilleures pratiques au contexte national». Dans ce sillage, il a insisté sur la nature équilibrée du partenariat : «L'Algérie n'envisage pas cette coopération comme une relation entre un partenaire détenteur de l'expertise et un autre simple bénéficiaire, mais comme un partenariat fondé sur l'échange d'expériences, de connaissances et de savoir-faire». Ce projet, a-t-il conclu, «constituera une nouvelle étape dans le parcours de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne» et contribuera «à améliorer la qualité et la



Photos : Slimane S. A.

compétitivité de nos produits agricoles, tout en valorisant nos ressources et notre patrimoine». Sur le fond, le ministre a souligné le rôle de l'agriculture biologique, qui «constitue aujourd'hui une voie importante pour renforcer la durabilité de la production, préserver nos ressources naturelles et améliorer la qualité des produits», tout en répondant «à une demande croissante pour des produits présentant des caractéristiques sanitaires et environnementales spécifiques».

ACCÉDER AU MARCHÉ EUROPÉEN

De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Avezki Yahiaoui, a mis en avant les enjeux économiques et

stratégiques de cette initiative, dans un contexte international marqué par de fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement. «Ce projet revêt une importance capitale pour notre secteur agricole, qui contribue à plus de 14% à notre produit intérieur brut et constitue un pilier de notre sécurité alimentaire», a-t-il souligné, insistant sur la nécessité de renforcer la résilience du secteur face aux mutations globales. D'ailleurs, au cœur de ce jumelage figure l'harmonisation du cadre réglementaire national avec les standards européens. In fine, cette démarche vise à permettre «au label biologique algérien d'accéder au marché unique de l'Union européenne». Et justement sur les conditions d'accès, Avezki Yahiaoui

a rappelé que tout produit biologique algérien devra répondre à des exigences strictes : conformité réglementaire, certification par un organisme reconnu, obtention du certificat d'inspection via le système TRACES (Trade Control and Expert System) et respect rigoureux des règles d'étiquetage. L'Algérie ambitionne ainsi de se doter «d'un instrument souverain, moderne et internationalement reconnu pour valoriser son agriculture biologique». Ce dispositif devrait favoriser l'émergence de filières à fort potentiel d'exportation — notamment l'huile d'olive, les dattes et les produits viticoles — tout en renforçant les capacités nationales de contrôle.

■ A. Hamiche

L'UE salue la qualité des produits algériens

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado, a mis en avant hier l'importance stratégique du projet de jumelage entre l'Algérie et l'UE dans le domaine de l'agriculture biologique. Un projet porté par l'Italie et la France du côté européen. «Il s'agit de développer, de travailler sur la certification biologique et sur les labels de qualité pour les produits algériens», a-t-il souligné, insistant sur la nécessité de «renforcer la partie réglementaire» et «l'ensemble de l'écosystème agricole». Dans cette optique, il a expliqué que l'objectif est de garantir «une plus grande confiance pour les consommateurs, une meilleure valorisation pour les producteurs et beaucoup plus de potentiel d'exportation vers l'Europe». Le projet repose également sur un important dispositif d'expertise et d'échange. «Nous avons un spécialiste du ministère de l'Agriculture italien qui est résident ici, et des experts viendront d'Italie et de France en permanence», a-t-il indiqué. Il a également insisté sur la dimension inclusive du programme, qui prévoit «un dialogue avec les producteurs et une information pour les consommateurs». Il a enfin salué la qualité des produits algériens, affirmant que le marché européen les apprécie beaucoup. N'empêche, le diplomate a insisté sur la nécessité de renforcer le cadre réglementaire afin d'assurer la crédibilité et la cohérence du développement de l'agriculture biologique. «Le système doit être crédible, traçable, basé sur des normes claires et applicables à tous, avec des inspections régulières», a-t-il souligné. Dans cette optique il a insisté sur l'importance d'impliquer l'ensemble des acteurs. Abordant l'expérience européenne, l'ambassadeur a mis en exergue le rôle déterminant des consommateurs : «En Europe, il existe un mouvement très fort porté par les consommateurs. Ils doivent comprendre la valeur économique de ces produits pour garantir leur rentabilité», a-t-il conclu, appelant à une mobilisation collective pour faire émerger une filière biologique structurée et durable en Algérie. De son côté, l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, a rappelé que «l'agriculture a été choisie comme un secteur prioritaire de collaboration», saluant «une chaîne de coopération très solide et très prometteuse» entre les deux pays. Même tonalité du côté de l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, qui a insisté sur le caractère structurant de cette initiative. «Il s'agit d'un projet important pour l'Europe et pour l'Algérie», a-t-il relevé, mettant en avant le potentiel considérable de l'Algérie en matière d'agriculture biologique. «Il y a un potentiel important d'exportation de produits agricoles algériens de grande qualité sur les marchés européens, notamment le marché français, compte tenu des liens humains considérables entre les deux pays.»

■ A. H.



L'expertise européenne comme modèle

Le lancement officiel du projet de jumelage entre l'Algérie et l'UE dans le domaine de l'agriculture biologique a donné lieu à une séance plénière riche en échanges, marquée par la participation d'experts algériens et européens. La rencontre a permis de mettre en perspective les politiques publiques nationales avec les expériences européennes, notamment italienne et française. S'exprimant à cette occasion, Riccardo Meo, chef de projet italien du jumelage, a mis en avant l'expérience de son pays, fondée sur une approche qualitative et une forte organisation des filières, estimant que cette expérience pourrait constituer une source d'inspiration pour l'Algérie. D'emblée, il a souligné que l'Italie avait compris depuis longtemps que la compétitivité ne pouvait reposer uniquement sur les volumes et les quantités produites. Dans ce sens, il a rappelé que l'agriculture italienne, à l'instar de l'agriculture algérienne, est composée de petites et moyennes exploitations, dont la superficie moyenne est d'environ 11 hectares. Face à cette configuration, l'Italie a fait le choix d'un modèle davantage axé sur la qualité. Au-delà de la qualité, Riccardo Meo a insisté sur un autre facteur déterminant : l'organisation. Il a souligné qu'il n'était pas possible de construire de tels systèmes de manière isolée, appelant à structurer davantage les filières à travers des mécanismes collectifs, notamment la création de districts biologiques, d'organisations professionnelles et de coopératives. Par ailleurs, l'intervenant a mis en exergue les similitudes entre les deux pays, estimant qu'elles constituent un terrain favorable à un partenariat renforcé. Un partenariat qui va exiger deux ans de travail consacrés à l'élaboration de textes réglementaires, à la formation et au renforcement des institutions.

Le directeur général des productions agricoles au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Khaled

Benmohamed, a, pour sa part, présenté les grandes orientations nationales en faveur du développement et de la valorisation des productions agricoles. Il a mis en avant les efforts engagés pour structurer les filières, améliorer la qualité des produits et encourager les pratiques respectueuses de l'environnement, notamment à travers le développement de l'agriculture biologique.

De son côté, la directrice générale du développement rural au ministère italien de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts, Simona Angelini, a partagé l'expérience de l'Italie, soulignant l'évolution des politiques publiques qui ont permis de faire de l'agriculture biologique un levier de croissance et de valorisation des territoires ruraux. Elle a insisté sur l'importance des dispositifs d'accompagnement, de certification et de promotion pour garantir la qualité des produits et renforcer leur présence sur les marchés.

L'expertise française a également été mise en avant à travers l'intervention d'Eric Collin, chef de projet junior du jumelage au ministère français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire. Celui-ci a présenté les mécanismes des signes officiels de qualité, considérés comme des outils de valorisation des productions agricoles permettant de renforcer la traçabilité, l'authenticité et la reconnaissance des produits.

Le projet de jumelage a ensuite été détaillé par le conseiller résident de jumelage, Riccardo Passero, et son homologue algérienne, Naima Bouras. Cette initiative vise à accompagner l'Algérie dans la consolidation de son cadre réglementaire et institutionnel en matière d'agriculture biologique et de labellisation, en s'appuyant sur les expériences européennes et en favorisant les échanges d'expertise.

■ A. H.





23 sept. 2026 à 17:15

Agriculture biologique : L'Algérie scelle un partenariat stratégique avec l'Union européenne

Par Lilia A.A.



Dans une démarche visant à hisser sa production agricole vers les standards internationaux, l'Algérie a lancé un ambitieux projet de jumelage avec l'Union européenne. Doté d'un budget d'un million d'euros et étalé sur deux ans, ce programme stratégique ambitionne de structurer durablement le secteur biologique national, de moderniser le cadre réglementaire et de valoriser le Label Agricole de Qualité pour s'ouvrir de nouveaux horizons à l'exportation.

Le secteur agricole algérien s'apprête à franchir une étape déterminante dans sa quête d'excellence et de compétitivité. D'une durée de 24 mois et financé par l'Union européenne à hauteur de 1 000 000 euros, un projet de jumelage institutionnel majeur a été lancé, ce mercredi, à l'occasion d'un séminaire officiel organisé au siège de la Chambre nationale de l'agriculture. Cet événement a rassemblé l'ensemble des parties prenantes, témoignant de l'intérêt stratégique que revêt la transition vers une agriculture plus verte et rigoureusement normée.

À une époque où la certification et la labellisation constituent de véritables sésames pour la reconnaissance internationale des produits de la terre, l'Algérie entend se doter d'un système national robuste, crédible et transparent. La valorisation des produits agricoles biologiques ne relève plus seulement d'une tendance de consommation, mais d'un impératif économique pour faciliter leur placement sur les marchés mondiaux les plus exigeants, tout en garantissant au consommateur local une traçabilité irréprochable.

Cette rencontre inaugurale, consacrée au lancement officiel de ce partenariat approfondi avec l'Union européenne, a été pilotée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à l'initiative active de la Chambre nationale de l'agriculture. L'objectif fondamental de ce jumelage est d'apporter un accompagnement technique de pointe aux structures étatiques algériennes, afin de moderniser le système de labellisation et de parfaire l'architecture juridique de l'agriculture biologique, en parfaite harmonie avec les standards européens et les meilleures pratiques internationales.

Pour concrétiser cette vision, la feuille de route du projet s'articule autour de cinq axes majeurs et complémentaires. Le premier volet concerne la consolidation d'un cadre juridique et institutionnel clairement défini, indispensable pour sécuriser les investissements dans le bio. Le deuxième axe porte sur l'édification d'un dispositif de labellisation, de contrôle et de certification doté de garanties solides. Le troisième volet est consacré à l'accompagnement sur le terrain des professionnels des différentes filières agricoles dans leur transition vers les exigences de la certification. S'ajoute à cela le soutien à la finalisation de cinq cahiers des charges pilotes élaborés de manière participative pour autant de filières agricoles ciblées. Enfin, le projet prévoit d'épauler le ministère de tutelle dans le déploiement d'outils de communication modernes, destinés à sensibiliser le grand public et les professionnels aux bienfaits de l'agriculture biologique et à l'importance du Label Agricole de Qualité.



Intervenant à l'ouverture de cette rencontre fondatrice, la cheffe du projet, Hanan Labioud, s'exprimant au nom du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a exposé les contours de cette dynamique partenariale. Elle a insisté sur la nécessité absolue de moderniser les mécanismes d'attribution des labels pour répondre aux attentes de la filière.

Cette initiative d'envergure repose sur une coopération technique étroite et un partage d'expertises entre des administrations publiques italiennes et françaises d'une part, et leurs homologues algériens d'autre part. Elle mobilise également un vaste écosystème national comprenant les instituts techniques, le réseau des Chambres d'agriculture, ainsi que les producteurs eux-mêmes, véritables chevilles ouvrières du terrain.

La séance de lancement a connu une forte affluence institutionnelle et professionnelle, réunissant notamment un représentant du ministère des Affaires étrangères, les ambassadeurs de l'Union européenne, d'Italie et de France, ainsi que le secrétaire général de la Chambre nationale de l'agriculture. Des agriculteurs, des représentants d'associations, des coopératives, des experts sectoriels et des délégués d'organisations nationales et internationales ont également pris part aux échanges, illustrant la convergence des énergies autour de ce grand chantier vert.

الأخبار الجهوية

Regional news



23 sept. 2026 à 19:31

Formation agricole à Mostaganem : Un tremplin décisif pour l'entrepreneuriat

Par Rédaction



De nouvelles perspectives d'insertion professionnelle et d'investissement s'ouvrent aux jeunes ainsi qu'à tous les passionnés du monde rural dans la wilaya de Mostaganem. Une vaste campagne d'inscriptions a été lancée au profit des porteurs de projets et des candidats désireux de s'investir durablement dans le secteur agricole. Pour répondre à cette demande croissante, le centre de formation professionnelle et d'apprentissage « Beladjine Ahmed », implanté, ce mercredi, dans la commune de Hassi Mameche, propose une session qualifiante d'une durée de trois mois, savamment articulée entre savoirs théoriques et immersion pratique sur le terrain.

Cette initiative d'envergure s'inscrit en droite ligne des orientations nationales visant à valoriser les compétences locales, à encourager l'esprit d'entreprise et à structurer un marché du travail régional en quête de main-d'œuvre hautement qualifiée. Le programme pédagogique élaboré pour cette session se distingue par sa pertinence économique, ciblant des filières agricoles hautement stratégiques pour le développement de la région.

En optant pour le mode d'apprentissage en alternance, les futurs stagiaires ont ainsi la possibilité de se spécialiser dans l'élevage avicole intensif ou de s'orienter vers les techniques modernes de la culture maraîchère. Ces cursus intègrent l'apprentissage global des méthodes indispensables, depuis la préparation scientifique des sols et l'installation des cultures jusqu'à l'irrigation raisonnée, la fertilisation ciblée et le suivi sanitaire rigoureux des cheptels et des récoltes.

En complément de ces filières, une formation qualifiante spécifique est entièrement dédiée à la création, à l'entretien et à la gestion moderne des vergers. Ce volet particulier offre aux apprenants une maîtrise approfondie du cycle de développement végétal, de la taille des arbres fruitiers et des stratégies écologiques de protection des cultures contre les différents types de ravageurs.

Pour garantir l'excellence et l'efficacité de cet apprentissage, la structure pédagogique mise sur une synergie étroite entre les cours dispensés au sein de l'établissement et des stages pratiques réguliers menés au cœur de pépinières et d'exploitations agricoles partenaires de la région. Encadrés par des équipes de formateurs qualifiés et des professionnels du secteur, les participants acquièrent un savoir-faire immédiatement opérationnel et adapté aux réalités du terrain. Au terme de ce parcours professionnalisant, une attestation officielle est délivrée aux lauréats, validant officiellement leurs compétences techniques et leur aptitude à mener à bien un projet d'investissement autonome.

Accessible à partir du niveau primaire, sous réserve d'une aptitude physique avérée et de la validation du dossier administratif réglementaire, ce dispositif constitue un véritable tremplin pour l'autonomisation économique des jeunes. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour l'ensemble des candidats intéressés. Ces derniers peuvent effectuer leurs démarches en toute simplicité en ligne via la plateforme numérique officielle takwin.dz, ou se présenter directement auprès de l'administration du centre de formation de Hassi Mameche pour finaliser leur inscription et entamer leur transition vers l'entrepreneuriat agricole.



في إطار متابعة وتطوير الزراعات الزيتية بقسنطينة

معاينة مختلف المؤشرات المرتبطة بإنتاج دوار الشمس

تواصل المصالح الفلاحية بولاية قسنطينة جهودها الرامية إلى متابعة وتطوير الزراعات الزيتية، لا سيما زراعة دوار الشمس، باعتبارها من المحاصيل التي تحظى بأهمية متزايدة في إطار تنويع الإنتاج الفلاحي وتعزيز الموارد المحلية من الزيوت النباتية.



وأساب تأخر المشاريع غير المنطلقة، وكذا العراقيل التقنية والإدارية المسجلة. كما شدد ذات المسؤول على إعطاء الأولوية للعمليات المرتبطة بقطاعي التربية والتعليم العالي، وتسريع استكمالها وتجهيزها، تحسبا للدخول المدرسي والجامعي، بما يضمن جاهزية الهياكل واستقبال التلاميذ والطلبة في أفضل الظروف.

خلال جلسة عمل خُصصت للوقوف على الوضعية العامة لمختلف المشاريع المسيرة من قبل مديرية التجهيزات العمومية، لا سيما العمليات الجارية والمشاريع غير المنطلقة. بحضور مدير التجهيزات العمومية ورؤساء المصالح، إلى جانب مديرة البرمجة ومتابعة الميزانية، حيث تم تقديم عروض مفصلة حول مختلف العمليات، ودراسة مدى تقدمها،

المحاصيل، وتحسين مردوبيتها، وتعزيز مرافقة الفلاحين والمستثمرين من خلال المتابعة التقنية المنتظمة والتدخل في الوقت المناسب عند تسجيل أي صعوبات أو عوامل قد تؤثر في الإنتاج.

وتكتسي زراعة دوار الشمس أهمية خاصة بالنظر إلى إمكانية مساهمتها في تنويع الإنتاج الزراعي وتوفير جزء من احتياجات السوق من المواد الأولية المستخدمة في إنتاج الزيوت النباتية، فضلا عن ملاءمتها لعدد من الظروف الزراعية والمناخية. وتؤكد هذه المتابعة الميدانية حرص المصالح المختصة على مرافقة المنتجين إلى غاية نهاية الموسم.

الوالي يامر بتعزيز المتابعة الميدانية

أسدى المسؤول الأول للجهاز التنفيذي لولاية قسنطينة كمال الدين كربوش تعليمات بضرورة تعزيز المتابعة الميدانية والدقيقة لجميع المشاريع، ورفع العراقيل المسجلة، وتسريع وتيرة الإنجاز، مع الحرص على احترام الأجل المحددة وضمان الجودة والنوعية. جاء ذلك

قامت رئيسة القسم الفرعي الفلاحي لدائرة حامة بوزيان بولاية قسنطينة، رفقة إطار عن المعهد الوطني لحماية النباتات مؤخرا، بخرجة ميدانية إلى وحدة الإنتاج الفلاحي ركاني بمنطقة الضبابية لمعاينة ومتابعة مساحة تقدر بـ 41 هكتارا مزروعة بمحصول دوار الشمس، والوقوف ميدانيا على وضعية المساحات المزروعة، وتقييم تطور المحصول ومدى جاهزيته للدخول في مرحلة الحصاد، إلى جانب معاينة مختلف المؤشرات المرتبطة بالإنتاج، وذلك في إطار المتابعة التقنية للمحصول والحرص على ضمان أفضل الظروف لإنجاح عملية الجني.

كما سمحت الخرجة الميدانية بالإطلاع على التحضيرات الجارية تحسبا لانطلاق عملية الحصاد، ومتابعة مدى استعداد المستثمرة لمختلف مراحل العملية، بما يضمن الحفاظ على جودة المنتج وتقليص الخسائر أثناء الجني والنقل والتخزين.

وتندرج هذه العملية ضمن برنامج متابعة وتطوير الزراعات الزيتية، الذي يهدف إلى تشجيع توسيع المساحات المخصصة لهذه

INDEMNISATION DES AGRICULTEURS SINISTRÉS À MILA Près de 9 milliards de centimes pour les céréaliers

Face aux ravages combinés des orages de grêle printaniers et des feux estivaux, la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Mila monte au créneau. En débloquant une enveloppe substantielle destinée à 181 producteurs d'or blanc, l'assureur public réaffirme son rôle pivot de bouclier socio-économique du monde rural. L'engagement envers la souveraineté alimentaire nationale ne saurait être un vain mot sans un soutien effectif et réactif aux acteurs de la terre.

C'est au siège de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Mila, que s'est déroulée la cérémonie solennelle de remise des chèques d'indemnisation aux céréaliers durement éprouvés par les récents aléas climatiques. Au total, ce sont près de 9 milliards de centimes qui ont été décaissés au profit de 181 exploitants agricoles sinistrés, concrétisant ainsi l'impératif de solidarité nationale et la pérennité de l'outil de production. Les données chiffrées présentées par le directeur de la CRMA de Mila, Moustafa Mimoune, témoignent de la sévérité des épisodes météo-climatiques qui ont sévèrement battu en brèche la dynamique céréalière de la wilaya au cours des derniers mois.

Le bilan dressé fait état de deux vagues de sinistres distinctes mais tout aussi dévastatrices : d'une part, les violentes tempêtes de grêle survenues au mois de mai 2026, qui ont ravagé quelque 1.300 ha de cultures de céréales et frappé de plein fouet 132 producteurs ; d'autre part, les incendies estivaux qui ont calciné 360 ha supplémentaires, réduisant en cendres les labours de 49 fellahs mutualisés. Loin de toute démarche administrative superficielle, l'opération



de prise en charge financière s'est appuyée sur des expertises de terrain minutieuses. Les commissions d'évaluation, composées d'experts chevronnés de la CRMA, se sont déployées à travers les différentes zones touchées afin d'établir un diagnostic rigoureux des dommages subis, qu'ils soient partiels ou totaux. Cette démarche méthodique a permis de fixer les montants d'indemnisation dans le strict respect des barèmes réglementaires de la caisse, garantissant une équité parfaite entre les ayants droit. Au-delà du simple soulagement financier accordé à ces familles d'agriculteurs, les responsables de l'organisme assureur ont tenu à inscrire cette démarche dans une logique de responsabilité financière réciproque.

Mimoune a, à ce titre, vivement exhorté les bénéficiaires ayant contracté des créances bancaires à honorer

leurs engagements auprès des établissements financiers. La régularisation des encours de prêts bancaires constitue, en effet, le sésame indispensable permettant aux fellahs de maintenir leur solvabilité, d'accéder aux nouveaux financements de campagne et de relancer sereinement les travaux de la nouvelle saison agricole. Consciente que l'indemnisation monétaire ne saurait, à elle seule, prémunir les exploitations contre la récurrence des chocs climatiques, la CRMA de Mila franchit un cap qualitatif supplémentaire dans sa relation d'accompagnement du monde agricole. Le premier responsable de la Caisse a, en effet, profité de ce regroupement pour annoncer le recrutement imminent, dans les tout prochains mois, d'un ingénieur agronome dédié au suivi de proximité des céréaliers. «Jusqu'à présent, nos producteurs de céréales avaient fréquemment recours à des services d'agronomes libéraux pour les encadrer dans leur travail et leur fournir les rapports techniques exigés par la caisse.

Désormais, la CRMA prend l'initiative de recruter son propre expert agronome pour leur assurer des prestations de conseil, d'assistance et d'expertise totalement gratuites», a précisé Moustafa Mimoune. Cette initiative à forte valeur ajoutée a été chaleureusement accueillie par les représentants du monde agricole présents à la cérémonie. Elle s'inscrit en droite ligne des orientations nationales visant à moderniser les itinéraires techniques, à diffuser la culture d'assurance contre les risques climatiques extrêmes et à consolider le bouclier protecteur de nos céréaliers face aux aléas d'un climat de plus en plus imprévisible.

■ B. Abderrahmene

الأسواق و الاقتصاد الزراعي

Markets and Agricultural Economy

Algérie 360°

23 septembre 2026 à 16:41

« 10 000 tonnes par an » : L'usine de lait infantile de Boumerdès sera opérationnelle à cette date

Par : Amina Aouadi



En deuxième étape de sa visite de terrain dans la zone industrielle Larbatache, située dans la wilaya de Boumerdès, le directeur Général de l'**Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement** (AAPI), M. Omar Rekkache, s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de construction d'une usine spécialisée dans la fabrication de lait pour nourrissons et enfants en bas âge, appartenant à la société **Baby Infant Nutrition**.

Cette inspection sur le terrain visait à évaluer le rythme d'exécution de ce projet stratégique, qui illustre l'importance des investissements industriels productifs dans le soutien au marché national ainsi que dans la localisation des industries de transformation sensibles en Algérie.

Capacité de production de 10 000 tonnes et création de 100 emplois

L'entrée en exploitation effective du complexe est prévue pour le mois de **juillet 2027**. L'infrastructure démarrera avec une capacité initiale estimée à 5 000 tonnes par an, avant de franchir progressivement le cap des 10 000 tonnes annuelles au cours des exercices suivants, afin de répondre à la demande locale croissante.

Au-delà de son impact industriel, le projet revêt une portée socio-économique majeure : il devrait générer plus de 100 emplois directs, ainsi que des dizaines d'emplois indirects au sein des réseaux d'approvisionnement et de distribution.

Réduction des importations et renforcement des capacités nationales

Cette initiative d'investissement contribuera directement à approvisionner le marché national en lait pour bébés et à alléger la facture des importations, grâce à la mise en place d'un outil de production local conforme aux standards modernes de sécurité sanitaire.

Le suivi direct assuré par la direction de l'AAPI traduit la volonté des autorités d'accompagner sur le terrain les **investisseurs publics et privés**, tout en **levant les obstacles bureaucratiques** face aux projets à forte valeur ajoutée, essentiels pour la sécurité alimentaire et le développement industriel du pays.

À travers ces grands projets — qu'il s'agisse de l'investissement privé à Boumerdès avec Baby Infant Nutrition, des partenariats d'État stratégiques entre Giplait et le biélorusse Bellakt, ou encore du mégaprojet mené par le duo qatari-algérien Baladna-Madar —, l'Algérie dessine les contours d'une véritable autonomie industrielle.

Longtemps tributaire des marchés extérieurs pour répondre à un besoin aussi critique que le lait pour nourrissons, le pays opère aujourd'hui un virage décisif.

En conjuguant soutien public, transfert de savoir-faire international, création d'emplois et formation de la main-d'œuvre locale, l'appareil productif national se prépare non seulement à alléger durablement sa facture d'importation, mais surtout à garantir à long terme la sécurité alimentaire de ses plus jeunes citoyens.

**Tout sur l'Algérie**

Ali Idir | 23 septembre 2026 16:15

Lait infantile : une nouvelle usine de 10 000 tonnes lancée en Algérie

Les usines de production de lait infantile se multiplient en Algérie. Après Oran en 2025, une nouvelle usine est en cours de réalisation à Larbatache, près d'Alger.

Une autre grande unité de production de lait infantile verra le jour en Algérie. Le chantier de la future usine a été inspecté ce mercredi 23 septembre à Larbatache, dans la wilaya de Boumerdès, par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la vision exprimée par le président de la République pour la production locale de ce produit que l'Algérie importe entièrement de l'étranger.

Lait infantile : lancement d'une usine de 10.000 tonnes à Larbatache

Selon les explications fournies par l'AAPI, cet investissement de la société privée Baby Infant Nutrition permettra de produire 5.000 tonnes de lait infantile par an dans un premier temps. La production sera ensuite portée progressivement à 10.000 tonnes. L'usine entrera en production en juillet 2027 et devrait générer 100 postes d'emplois directs.

Un premier projet d'usine de lait infantile avait été lancé à Oran en juillet 2025. D'un investissement de 42 millions de dollars porté par la société Tazi, l'usine devrait avoir une capacité de production de 40 millions de boîtes de lait infantile par an, soit 40 % des besoins nationaux.

Face à la hausse de la facture d'achat de ce produit stratégique et vital que l'Algérie importe à 100 %, le président Tebboune a appelé en juillet 2022 en Conseil des ministres à établir des partenariats pour fabriquer du lait infantile en Algérie. Des consultations ont été lancées par le ministère de l'Industrie en août de la même année.

الغابات والتنمية الريفية

Forests and rural development



23 sept. 2026 à 19:37

Plus de 141 000 hectares ravagés par le feu: la lourde facture de l'été

Par Meriem Djouder



La saison estivale 2026 laissera des traces indélébiles dans les mémoires et sur les écosystèmes du pays. Avec plus de 141 000 hectares de couvert végétal touchés et des pics frôlant les deux cents départs de feu en une seule journée, les services de la Protection civile ont fait face à une épreuve d'une rare intensité.

Dans un bilan provisoire détaillé, présenté ce mercredi sur les ondes de la Radio algérienne par le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la Direction générale de la Protection civile, l'ampleur des dégâts met en lumière la nécessité absolue de repenser en profondeur la stratégie nationale de lutte contre ce fléau récurrent.

A l'instar des pertes humaines et des biens décimés, le bilan chiffré de cette campagne est particulièrement lourd. Les statistiques officielles font état de 1 166 feux de forêt, 378 feux de maquis, ainsi que de 1 050 incendies ayant ravagé les broussailles, les herbes sèches, l'alfa et les cultures montagneuses. Plus précisément, ce sont plus de 43 000 hectares de forêts et plus de 46 000 hectares de maquis qui ont succombé aux flammes. Les broussailles et les herbes sèches ont quant à elles englouti environ 38 000 hectares, tandis que plus de 13 000 hectares d'alfa et de végétations d'altitude ont subi le même sort destructeur.

À ces pertes écologiques inestimables s'ajoute un impact dramatique sur le secteur agricole. Les flammes ont consumé près de 2 000 parcelles cultivées, détruisant plus de 4 000 hectares de blé, plus de 2 000 hectares d'orge, ainsi que 668 000 bottes de foin et au moins 131 000 arbres fruitiers. L'évaluation précise de la destruction des palmiers fait l'objet de vérifications minutieuses, les premières estimations concordantes faisant état de plus de 70 000 spécimens touchés.

Cette saison hors norme s'est distinguée par la violence et la concomitance de ses vagues de chaleur. Le lieutenant-colonel Bernaoui a rappelé la survenue de pics d'intervention critiques, notamment le 22 juillet avec 195 incendies enregistrés en 24 heures à travers plusieurs wilayas, puis une situation similaire à la fin du mois d'août avec 193 feux déclarés en une seule journée. Ces crises successives ont été exacerbées par une canopée thermique exceptionnelle s'étalant sur plus de vingt jours consécutifs au cœur de l'été.

Face à cette configuration critique, les équipes opérationnelles ont dû composer avec la topographie complexe des régions du Centre-Est et de l'Est. La imbrication étroite des habitations, des villages et des hameaux au cœur ou à la périphérie des massifs forestiers a considérablement complexifié les missions des secours, contraints de mener de front l'extinction des brasiers, la protection des vies humaines et la sécurisation des zones résidentielles. Cette mobilisation multisectorielle a exigé une coordination exemplaire entre la Protection civile, les services des forêts, l'Armée nationale populaire (ANP), les services de sécurité, les autorités locales et l'ensemble des citoyens.

L'analyse de cette saison met en évidence un enseignement capital : la lutte contre les feux de forêt ne peut plus se concevoir comme une réaction saisonnière limitée aux mois les plus chauds. Les orientations issues du Conseil des ministres du 20 septembre tracent ainsi la voie d'une réforme structurelle articulée autour de la prévention, de l'anticipation et de la modernisation des moyens.

Le protocole opérationnel de la Protection civile fait désormais la part belle au recyclage continu des connaissances, à la formation tactique des cadres dirigeants et à une répartition fluide des colonnes mobiles et des détachements de soutien à l'échelle régionale.

Le défi des moyens aériens constitue un autre pilier de cette transformation. La mise en œuvre d'appareils spécialisés requiert non seulement une disponibilité logistique accrue, mais aussi des équipages hautement qualifiés et une coordination tactique irréprochable avec les unités au sol, des impératifs renforcés par la coopération étroite avec l'ANP. En outre, la réflexion institutionnelle intègre la création de points et de semi-centres de surveillance dans les zones à forte densité forestière, ainsi qu'une réflexion prospective sur la spécialisation d'unités dédiées aux grands incendies.

Enfin, l'engagement et les sacrifices consentis par les agents sur le terrain trouvent une juste résonance dans la réforme réglementaire en cours. La révision imminente du statut particulier des personnels de la Protection civile, couplée à une revalorisation globale des salaires et des régimes indemnitaires, témoigne de la reconnaissance de l'État envers un corps exposé aux risques majeurs. La saison 2026 agit ainsi comme un catalyseur : elle démontre que la réponse aux nouveaux défis climatiques réside dans une préparation permanente, alliant la rigueur de la surveillance en amont à la fulgurance des interventions sur le terrain.

الري الفلاحي والأمن المائي

Irrigation and water security

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Un objectif de 60% pour soutenir l'irrigation

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A RÉITÉRÉ, lors du dernier Conseil des ministres, son exigence d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation.

DANS cette perspective, Lounès Bouzegza, ministre des Ressources hydriques, a réuni les cadres de son secteur autour d'une question centrale, à savoir comment augmenter le taux de récupération et de réutilisation des eaux traitées dans les stations d'épuration (STEP), pour, entre autres, répondre aux besoins de l'agriculture. Aujourd'hui, 237 STEP sont en exploitation à travers le pays. Soixante-seize autres sont en cours de réalisation. Une fois ces projets réceptionnés, la capacité totale d'épuration grimpera à 1,514 milliard m³ par an, soit environ 35% de plus.

Le pays s'approvisionne en eau potable via trois canaux : les barrages, les eaux souterraines et le dessalement. Et pourtant, une partie importante des eaux usées finit dans la nature, sans collecte ni traitement. Le volume épuré ne dépasse pas 500 millions m³ par an, alors que la population, elle, en génère plus de 1,09 milliard. D'où cette nouvelle stratégie, qui vise 60% du volume produit. Pendant la réunion, le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer le rendement des stations existantes, d'achever ce qui est en cours et d'accélérer les projets qui ne le sont pas encore.

Dans ce sillage, l'État a dégagé un budget pour la généralisation des STEP, la réhabilitation des stations défectueuses, ainsi que l'installation de systèmes de traitement tertiaire. Il s'agit d'arriver à une meilleure qualité des eaux traitées et à davantage de possibilités de réutilisation dans l'irrigation agricole, mais pas seulement.



L'industrie et le nettoyage des villes sont également concernés. Le ministre a encouragé la poursuite de cette stratégie, ainsi que la généralisation du traitement tertiaire, pour étendre les usages sans s'écarter des normes en vigueur. Il a aussi insisté sur l'importance de renforcer la concertation avec les différents acteurs, afin de mieux cerner les besoins et de développer l'utilisation des eaux épurées.

Larbi Bahlouli, expert hydrologue et ancien cadre du ministère des Ressources en eau, affirme que «nos potentialités en eau sont estimées globalement à 19 milliards m³/an, correspondant à environ 600 m³/hab/an, et cette dotation passera à 500 m³/hab/an en 2030».

Un chiffre qui repose, précise-t-il, «sur la base des potentialités en eaux conventionnelles et non conventionnelles et de la projection de population». Autrement dit, l'Algérie fait partie, selon lui, «des

pays pauvres en ressources hydriques au regard du seuil de rareté fixé par la Banque mondiale à 1.000 m³/hab/an».

Face à ce constat, «une stratégie a été mise en place en Algérie, basée essentiellement sur les ressources non conventionnelles et la bonne gouvernance», indique-t-il. Et d'ajouter : «La réalisation de 60 nouvelles STEP pour une capacité installée de 300 millions de m³/an, soit un volume total de 900 millions m³/an, est un objectif très ambitieux si leur rendement est optimisé.» Les gains, eux, pourraient être conséquents.

ACCOMPAGNER LA STRATÉGIE

Récupérer les eaux usées destinées à l'agriculture «peut permettre d'économiser près de 0,9 milliard m³ d'eau, soit 30% du volume destiné à l'AEP et l'industrie», souligne l'expert. Il y a aussi l'enjeu environnemental qui consiste à traiter les eaux avant rejet et qui «devrait contribuer à la réduction de la pollution et des

maladies à transmission hydrique». Bahlouli le dit sans détour : «de nombreux oueds et lacs sont aujourd'hui pollués». Les aquifères, eux, sont surexploités. Il n'est donc pas étonnant de voir la biodiversité reculer dans les cours d'eau douce. Pour une gestion durable de la ressource, il préconise «une planification et une gestion concertée des aménagements hydrauliques et des ressources en eau». Sans oublier de renforcer la lutte contre les pratiques qui fragilisent ce qui existe déjà.

Il plaide enfin pour «la mise à niveau du management et la professionnalisation des fonctions opérationnelles» dans les services publics de l'eau et de l'assainissement. Mais valoriser les eaux usées, ce n'est pas qu'une affaire d'infrastructures. Il faut aussi former. C'est tout l'enjeu de la nouvelle spécialité «Technologie du traitement et de l'exploitation des eaux usées», qui ouvrira à l'Université Constantine 3 Salah-

Bougnider dès la prochaine rentrée. L'annonce a été faite par Riad Hamadouche, vice-recteur chargé de la formation supérieure. Dispensée à la faculté de génie des procédés, cette formation donnera aux étudiants les compétences nécessaires en matière de procédés de traitement, d'exploitation et de réutilisation. L'idée est de rapprocher l'université des besoins réels du secteur de l'eau et de répondre à une demande de plus en plus forte en compétences spécialisées.

Ahmed Kettab va dans le même sens. Directeur de recherche à l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, expert consultant international senior en sécurité hydrique, sécurité alimentaire et changement climatique, il l'affirme : «L'Algérie s'efforce de renforcer la recherche et la formation dans le domaine de l'eau, un secteur clé pour son développement durable». Le pays compte, selon lui, «1.800 laboratoires de recherche, dont une cinquantaine dédiée à l'eau, l'irrigation et l'agriculture», ainsi que «trente centres de recherche multidisciplinaires». Il faudrait, d'après lui, créer de nouveaux centres dédiés au dessalement, au traitement des eaux usées et à l'irrigation.

Des programmes existent déjà sur ces sujets du dessalement, du traitement des eaux usées et des membranes. Pour Kettab, ces nouvelles formations doivent s'former des spécialistes, des profils capables de développer des solutions concrètes pour gérer l'eau, en améliorer la qualité et préserver les écosystèmes aquatiques. Sur la réutilisation de ces eaux, il reconnaît qu'«actuellement, seulement 5% des eaux usées sont réutilisées pour l'irrigation», alors que «le président de la République a décidé que 60% de ces eaux rejetées doivent être réutilisées pour l'irrigation». Avec «2,5 milliards de mètres cubes d'eaux usées rejetées chaque année», cette orientation pourrait, selon lui, fournir une quantité importante d'eau pour l'irrigation et l'industrie.

■ Assia Boucetta

الفلاحة و الإقتصاد في العالم

Agrobusiness in the world



24 septembre 2026 03:47

Forum africain sur les systèmes alimentaires : entre promesses d'investissement et défi de la transformation d'ici 2050

(Agence Ecofin) - 20 ans après sa création, l'Africa Food Systems Forum est devenu l'un des principaux rendez-vous dédiés à l'agriculture sur le continent. Au-delà des promesses financières, le véritable enjeu réside dans la capacité à les traduire en résultats tangibles pour les producteurs sur le terrain.

À Kigali, l'édition 2026 de l'Africa Food Systems Forum (AFSF) a pris les allures d'un moment charnière pour l'agriculture africaine. Réunissant, du 31 août au 4 septembre, plus de 5 000 participants venus de plus de 50 pays, le rendez-vous a marqué vingt ans de mobilisation autour de la transformation agricole, tout en cherchant à ouvrir un nouveau chapitre pour ce secteur, qui représente près de 25% du PIB du continent.

Son mot d'ordre : « *Investir dans les systèmes agroalimentaires africains pour nourrir les nations, créer des emplois et bâtir la résilience* » — résume cette évolution. A l'heure où la faim et l'accès à une alimentation saine demeurent des défis majeurs dans un contexte de changement climatique et l'urbanisation rapide, la question n'était plus uniquement de stimuler la production agricole, mais de financer les infrastructures, les entreprises, les services et les institutions qui relient le champ à l'assiette.

Le changement de vocabulaire traduit un constat formulé sans détour par Hailemariam Dessalegn, président du conseil d'administration d'AGRA : l'Afrique ne manque pas d'ambition, mais reste enfermée dans trois « pièges » — productivité insuffisante, faible captation de valeur et déficit de capacités de mise en œuvre.

Produire plus sans rémunérer correctement les agriculteurs ne suffit pas, a-t-il rappelé en substance, pas davantage qu'augmenter l'offre sans stockage, transformation, logistique, standards, débouchés et financement.

La finance mixte au cœur des grandes annonces

Fidèles au thème du Forum, les dirigeants africains, entreprises, investisseurs, organisations paysannes, chercheurs, institutions financières et partenaires au développement réunis à Kigali ont convergé sur une priorité : renforcer les mécanismes capables de diriger davantage de capitaux vers les systèmes agroalimentaires africains, en particulier vers les segments traditionnellement jugés trop risqués ou insuffisamment rentables par les financeurs classiques.

L'accent a notamment été mis sur la finance mixte (*blended finance*), un modèle qui associe des ressources publiques, concessionnelles ou philanthropiques à des capitaux privés et commerciaux. Son objectif est de réduire une partie des risques ou du coût du financement — au moyen, par exemple, de garanties, de subventions, d'assistance technique ou de mécanismes de partage des pertes — afin d'encourager banques, fonds d'investissement et entreprises à financer des projets agricoles et agroalimentaires qui, autrement, resteraient sans accès au crédit ou au capital.

L'annonce la plus importante est venue du Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'Equity Group. Les deux partenaires ont lancé l'Africa Rural Climate Adaptation Finance Mechanism (ARCAFIM), un dispositif de 200 millions USD destiné au Kenya, à l'Ouganda, à la Tanzanie et au Rwanda. Le mécanisme doit fonctionner pendant douze ans, avec 180 millions USD de capital de prêt et environ 20 millions USD d'assistance technique.

Equity Group apporte 90 millions USD de son propre bilan, en parallèle du capital concessionnel, tandis que les partenaires publics et climatiques prennent une part des premières pertes et du risque intermédiaire.

L'objectif est de réduire une partie des risques ou du coût du financement au moyen de garanties, subventions, d'assistance technique ou de mécanismes de partage des pertes, afin d'encourager banques, fonds d'investissement et entreprises à financer des projets agricoles.

Le dispositif entend toucher environ 260 000 petits producteurs et 500 micros, petites et moyennes entreprises (MPME) rurales, avec un objectif d'au moins 50 % de femmes et 30 % de jeunes parmi les bénéficiaires. Il financera notamment l'irrigation et la collecte de l'eau, la résilience de l'élevage, le stockage post-récolte, les énergies renouvelables et la transformation agricole résiliente au climat. Il prévoit également quatre cycles de rotation du capital, ce qui pourrait porter le volume cumulé de prêts à environ 266 millions USD.

Dans la foulée, le FIDA a aussi signé un prêt de 10 millions USD avec AgDevCo Ventures, pour financer jusqu'à 15 jeunes entreprises agricoles en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. Les partenaires attendent près de 128 000 petits exploitants bénéficiaires et environ 2 900 emplois à temps plein sur douze ans.

Au Rwanda, Bank of Kigali, Aceli Africa et le FIDA ont par ailleurs annoncé un programme de 21 millions USD au profit des organisations de producteurs. Le Farmers Organizations Financing Programme Rwanda (FOFP-R) doit soutenir environ 215 organisations, en financer près de 172 et atteindre plus de 35 000 petits producteurs dans des chaînes de valeur telles que le maïs, le riz, le manioc, les produits laitiers et l'horticulture.

Des priorités mieux reliées

L'AFSF 2026 a aussi donné une cohérence plus nette à l'agenda continental. Cinq piliers ont structuré les débats : finance, sécurité alimentaire et nutrition, résilience climatique, innovation numérique et emploi des jeunes, enfin commerce, marchés et chaînes de valeur.

Cette architecture reflète la stratégie et le plan d'action du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA/CAADP) pour 2026-2035, ainsi que la Déclaration de Kampala, qui placent l'investissement, la durabilité, les moyens d'existence inclusifs et la gouvernance au cœur de la prochaine décennie.

Le Forum a également mis la santé des sols au premier plan. Un événement consacré au programme « Soil Values » lancée en 2024 par AGRA et l'IFDC, avec l'appui du gouvernement des Pays-Bas, a plaidé pour l'extension de la cartographie numérique des sols, de la gestion intégrée de la fertilité, de nouveaux modèles de distribution et des technologies de dernier kilomètre.

Le commerce régional apparaît comme un autre axe de la séquence qui s'ouvre. En février dernier, avant le Forum, AGRA et le secrétariat de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine) avaient déjà signé un protocole d'accord pour faire de l'agriculture un levier de prospérité des producteurs, de création de valeur et de sécurité alimentaire régionale.

La coopération vise notamment la réduction des barrières non tarifaires, la facilitation des échanges, la valorisation locale et la mobilisation d'investissements dans les chaînes de valeur régionales. L'AFSF de Kigali a fourni une tribune supplémentaire à cette ambition, en associant les discussions commerciales à celles sur les financements et les projets bancables.

Dans le même esprit, une table ronde consacrée au riz a permis à 6 pays (Nigeria, Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée, Ghana et Sierra-Léone) de lancer un véhicule d'investissement de 500 millions USD pour l'Afrique de l'Ouest (West Africa Rice Investment Facility)

Dans ce cadre, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a annoncé une contribution de 100 millions USD à cette facilité, centrée sur l'accès au financement, aux intrants, à la transformation et aux partenariats privés dans la chaîne rizicole.

Au-delà de Kigali, quelles perspectives ?

« Il y a vingt ans, cette aventure a commencé avec une conviction simple : la transformation agricole de l'Afrique avait besoin d'un espace où les dirigeants pourraient se rencontrer, où les idées pourraient être confrontées, où des partenariats pourraient se nouer et où les engagements pourraient se traduire en actions. Vingt ans plus tard, nous avons bâti bien davantage qu'un événement annuel : nous avons créé une plateforme continentale ».

A l'occasion de son discours d'ouverture, Amath Pathe Sene, directeur général de l'AFSF, a souligné l'évolution du Forum, passé d'un simple rendez-vous annuel à un espace de dialogue. Né en 2006 à Oslo sous l'impulsion du producteur norvégien d'engrais Yara, comme une Conférence sur la révolution verte, ce rendez-vous est devenu African Green Revolution Forum (AGRF), avant d'adopter en 2022 le nom d'Africa Food Systems Forum (AFSF).

A l'arrivée, dans son bilan présenté à Kigali, l'organisation revendique désormais plus de 54 000 participants cumulés, plus de 3 000 sessions organisées et plus de 200 milliards USD de besoins ou demandes d'investissement présentés par des pays et PME au fil des éditions.

En 20 ans, elle indique que les revenus agricoles moyens dans ses pays d'intervention sont passés d'environ 640 à environ 1 250 USD depuis le début des années 2000, et que les rendements céréaliers ont progressé d'environ 2,3 % par an, contre 1,2 % auparavant.

Si l'impact de l'organisation a suscité, ces dernières années, des controverses récurrentes — plusieurs organisations critiquant une approche jugée trop centrée sur l'intensification, les semences améliorées et les engrais, l'organisation reconnaît elle-même que les progrès accomplis ne marquent pas la fin du chemin. « Le constat est clair : l'Afrique n'a pas encore accompli la transformation agroalimentaire dont elle a besoin », indique-t-elle.

Un tel cadre étant posé, la question est de savoir comment le continent peut véritablement amorcer la transformation de son système alimentaire sur les prochaines décennies à l'heure des urgences. Selon les chiffres rappelés par les autorités rwandaises à l'ouverture du Forum, environ 309 millions d'Africains ont souffert de la faim en 2025, tandis que 57 % de la population du continent étaient confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave.

Dans le même temps, la région dispose d'une population jeune, de marchés urbains en expansion et d'importantes possibilités de création de valeur dans les filières de production, stockage, transport, transformation, distribution, restauration et services numériques.



Face à ces différents enjeux, AGRA entend pour sa part continuer à se positionner comme catalyseur en diagnostiquant les blocages, en rapprochant États, banques, entreprises, chercheurs et organisations paysannes, en testant des solutions, puis en transférer le relais à des marchés et institutions nationales capables de poursuivre l'effort.

« Cette décennie doit être celle d'un changement profond dans notre manière d'agir. Non pas parce que les efforts passés auraient été vains, mais parce qu'ils nous ont enseigné des leçons essentielles. Nous savons désormais qu'augmenter la production sans créer de valeur ne suffit pas ; que la valeur créée ne peut perdurer sans capacités solides ; que des capacités qui n'intègrent pas tous les acteurs ne sauraient être justes ; et qu'une transformation qui ne place pas les agriculteurs au centre n'en est pas réellement une », indique M. Dessalegn.

« [...]. Pour les vingt prochaines années, la question n'est plus simplement de savoir si l'Afrique peut transformer ses systèmes alimentaires. Elle est désormais de savoir à quelle vitesse cette transformation peut être menée — et ce que chacun d'entre nous fera pour la rendre possible. Les vingt dernières années nous ont conduits jusqu'ici. Les vingt prochaines détermineront l'Afrique que nous laisserons à la prochaine génération », a renchéri M. Sene.